

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03421

Numéro SIREN : 828 901 736

Nom ou dénomination : AA SANYA

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2018 sous le numéro de dépôt 37880

agrément DGFIP

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code Général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065 - SD
2014

Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01042017 et clos le 31032018

Régime simplifié d'imposition X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : SAS AA SANYA

SIRET 82890173600011

Adresse du principal établissement : 35 BD DU MARECHAL JOFFRE
92340 BOURG LA REINE

Adresse du siège social : 35 BD DU MARECHAL JOFFRE
92340 BOURG LA REINE

Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées Nettoyage courant des bâtiments

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% 0 Bénéfice imposable à 15% 0 Déficit 955

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies) 0

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) 0 Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Entité juridique 01

Nom et adresse du conseil :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA

Identité du déclarant : Date : 27072018 Lieu : BOURG LA REINE

Qualité et nom du signataire : KEITA SEKOU TIDIANI PRESIDENT

Signature :

La charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SAS AA. SANYA
Nettoyage Général
35, Bd du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine
Tél.: 01 55 52 26 57
SIRET: 828 901 736 00011

Cegid Group

Désignation de l'entreprise		SAS AA SANYA		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		35 BD DU MARECHAL JOFFRE		92340 BOURG LA REINE	
Numéro SIRET*		8 2 8 9 0 1 7 3 6 0 0 0 1 1			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent*	

				Exercice N clos le 31/03/2018	Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010	012			
		014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030	3 500	1 444	
	Immobilisations financières* (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048	3 500	1 444	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070	2 878	2 878	
		072	074	982	982	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	200	200	
	Disponibilités	084	086	2 638	2 638	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098	6 697	0	
	Total général (I + II)	110	112	10 197	1 444	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N - 1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	500			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(955)			
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	(455)		0	
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	175	9 208		
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	9 208		0	
Total général (I + II + III)		180	8 753		0	

Cegid Group RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	3 500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS AA SANYA**

Exercice N clos le **31 03 2018** N° **31032018**

Exercice N-1 clos le **31 03 2017**

Néant ☐

A - RESULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209	210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services* }	215	214					
		217	218	44 644				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée*		224					
	Subventions d'exploitation reçues		226					
	Autres produits		230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	44 644	0			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234					
	Variation de stock (marchandises)*		236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	26 612				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	211				
	Rémunérations du personnel*		250	15 217				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	2 019				
	Dotations aux amortissements*		254	1 444				
	Dotations aux provisions		256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260					
	Total des charges d'exploitation (II)		264	45 504	0			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(860)	0	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280					
	Produits exceptionnels (IV)		290					
	Charges financières (V)		294					
	Charges exceptionnelles (VI)		300	95				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306					
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(955)	0	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312	0	314	955		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		316					
	Provisions non déductibles*		318					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033.not)		322					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	324					
Déductions	Entreprises nouvelles (44 septies)	986	330					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	330					
	Divers * ZFA (44 quaterdecies)	345	330					
	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	330					
Déductions	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	330					
	Investissements outre-mer	344	330					
	Créance due au report en arrière du déficit	346	330					
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS					352	0	354	955
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356					
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :		360					
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS					370	0	372	955
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*		380	n° du centre de gestion agréé :		388
Montant de la T.V.A. collectée		374	8 449	Effectif moyen du personnel*	376	2,00	Effectif affecté à l'activité artisanale	861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	2 847	Montant des prélèvements personnels de marchandises*		399		

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des Impôts).		Désignation de l'entreprise : SAS AA SANYA						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	3 500	444		446	3 500		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	0	492	3 500	494	0	496	3 500	0	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	1 444	534		536	1 444		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	0	572	1 444	574	0	576	1 444		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1		2		3		4		5	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											
		6		7		8		9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	Court terme *				Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	0	580	0	582	0	584	0	586	0	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	0	Régularisations	590		583		594	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									591		
TOTAL						596	0	585		597	
									599	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES -
DEFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).										Désignation de l'entreprise : SAS AA SANYA										Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES																						
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice												
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606												
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607												
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616												
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626												
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636												
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646												
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656												
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666												
TOTAL				680	0	682	0	684	0	686	0											
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
		Dotations		Reprises																		
Immob. incorporelles		700		705																		
Terrains		710		715																		
Constructions		720		725																		
Inst. techniques mat. et outillage		730		735																		
Inst. générales, agencements amén. div.		740		745																		
Matériel de transport		750		755																		
Autres immobilisations corporelles		760		765																		
TOTAL		770	0	775	0																	
1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																						
2																						
3																						
4																						
5																						
6																						
7																						
Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B												780	0									
II DEFICITS REPORTABLES												III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	0	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	0											
Déficits imputés				983	0	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996												
Déficits reportables				984	0	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA																
Déficits de l'exercice				860	955	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129												
Total des déficits restant à reporter				870	955	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3113-1 du Code des Transports)				800	☐											
VI CRÉDITS D'IMPÔTS																						
Crédit d'impôt recherche		202		Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants		203		Crédit d'impôt famille		204												
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		205		Crédit d'impôt investissement en Corse		206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		207												
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)		208		Autres imputations		211		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		139												

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

[illegible]

Cegid Group



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS
(Article 220 quinquies du code général des impôts)

ATTENTION : Le formulaire 2039-SD est à utiliser par toutes les sociétés ayant opté pour le report en arrière d'un déficit constaté au titre des exercices clos depuis le 21 septembre 2011 (article 2 de la loi n° 2011-1117 de finances rectificative pour 2011, voir la notice n° 2039-NOT-SD). Il remplace l'ancien formulaire n° 2039 (Cerfa n° 11086*13).

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Dénomination de la société et adresse du principal établissement	N° Siret du principal établissement de l'entreprise : 8 2 8 9 0 1 7 3 6 0 0 0 1 1
SAS AA SANYA 35 BD DU MARECHAL JOFFRE 92340 BOURG LA REINE Tél :	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Nettoyage courant des bâtiments

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (cocher la case) : ☐

II - OPTION FORMULÉE LORS DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS

Le soussigné (nom, prénom, qualité)

Déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :

1 - du déficit constaté au cours de l'exercice ouvert le et clos le

2 - du déficit d'ensemble du groupe (article 223

A du CGI) constaté au cours de l'exercice ouvert le et clos le

Le déficit reporté en arrière s'élève à (cf. ligne 15)

A Bourg-la-Reine, le 31/03/2018

Signature du déclarant,

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31032018

N° SIRET 82890173600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA SANYA

ADRESSE (voie) 35 BD DU MARECHAL JOFFRE

CODE POSTAL 92340

VILLE BOURG LA REINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom patronymique KEITA Prénom(s) SEKU TIDIANI

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 35 Voie BD MARECHAL JOFFRE

Code postal 92340 Commune BOURG LA REINE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque que le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



SAS AA.SANYA

NETTOYAGE GENERAL

SAS AA SANYA

Capital : 500 euros

Adresse : 35 Boulevard du Maréchal JOFFRE

92340 BOURG LA REINE

RCS : 828901736

PV : Procès verbal Assemblée Ordonnance

A Madame, Monsieur le Responsable chargé
Des sociétés au tribunal de commerce des Hauts de seine

Madame, Monsieur

L'associé unique, M KEITA SEKOU TIDIANI a pris une décision suivante :

- Affectation de résultat de l'exercice clos le 31/03/2018
- Il a été décidé d'affecter le résultat déficitaire à un report à nouveau : d'un montant de neuf cent cinquante cinq (955) euros
- Décision de l'assemblée générale ordinaire prise ce jour le 30/09/2018

Fait à BOURG LA REINE le 30/09/2018

Le PDG de la SASU AA SANYA.

SAS AA. SANYA
Nettoyage Général
35, Bd du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine
Tél. : 01 55 52 26 57
SIRET : 828 901 736 00011

NETTOYAGE GENERAL.SAS AA.SANYA 35 Bd Maréchal JOFFRE 92340
Bourg-La-Reine .TEL_FAX : 01 55 52 26 57. POR : 06 17 83 24 68
No SIRET: 82890173600011 NO: SIREN: 828 901 736

AMMAG .AA 917
- 120000 120000
CIVILIAN 120000
120000 120000
120000 120000
120000 120000